

# Le livre de Ruth

## 1. Éléments pour ouvrir le sens

Mise à part la généalogie finale (4,18-22), le récit se déroule en parfaite harmonie : autre tableaux (1,6-18; 2,1-7; 3,1-15; 4,1-12) précédés d'une introduction (1,1-5), suivis d'une conclusion (4,13-17), mêlés d'intermèdes servant de transitions (1,19-22; 2,18-23; 3,16-18).

**1,1** « Il était une fois, dans le temps où les Juges jugeaient... » Le texte se réfère au « bon vieux » temps : politiquement pas de roi, la connaissance de la loi et sa conservation par les anciens du village suffisaient à garantir les conditions sociales conformes à l'Alliance.

Une famine : le pays est calcaire, « il boit l'eau » (cf. Dt 11,12). Le pays d'Israël vit dans une précarité alimentaire due au climat. Moab est un pays fertile à l'Est de la mer morte.

La famine provoque l'émigration. Ce n'est pas nouveau. Beaucoup d'épisodes de la Bible, on pour conséquence le déplacement en terre étrangère. Le rapport entre la terre, la terre d'émigration et le salut, d'une part et la présence de l'émigré dans le peuple d'Israël, d'autre part, sera rappelé à l'occasion (cf. Dt 26).

Les noms : Elimélek, « mon Dieu est roi », unique dans la Bible, Noémi, de la racine « délice, chérie »; Mahlôn, « être faible, malade »; Kilyôn de la racine « cesser, arriver à sa fin ». Des noms, créations du narrateur, pour servir le récit et l'écoute de l'auditeur.

1,2 Le clan d'Ephrata est de la Judée, installé à Bethléem. Moab est un plateau fertile à l'Est de la mer morte. Au champs-de-Moab, ils sont des étrangers (gér), reconnus avec permis d'établissement. Ils font parties des économiquement faibles (cf. Dt 24,17-21). Cela a été la situation des Israélites en Egypte (Ex 22,10), des patriarches en Canaan (Ex 6,4), de Moïse en Madian (Ex 2,22), voire de tout Israélite vivant dans une autre tribu que la sienne (Jg 19,16). Leur désir est de rentrer au pays dès que possible. Mais Elimélek meurt. Leur situation comme veuve/orphelin devient très précaire.

1,4 « Ils prennent pour eux des femmes moabites... » Ces mariages sont prohibés (cf. Dt 23,4). Les Moabites ont refusé de ravitailler le peuple sortant d'Égypte. De plus, les filles de Moab ont entraîné des fils d'Israël dans l'idolâtrie, la prostitution sacrée (Nb 25). Les réformes d'Esdras (9,2ss) et de Néhémie (13,23ss) condamnent ces mariages avec des étrangères qui portent atteinte à l'identité nationale. Le livre de Ruth conteste ce point de vue, il ouvre à l'universalisme. Le nom d'Orpa peut venir « d'oréph, la nuque », celle qui tournera le dos; Ruth peut venir de la racine « compagne », ou « rafraîchissement, réconfort » ou « celle qui voit ». Elle n'a pas d'enfant.

1,5 Mahlôn et Kilyôn meurent. Noémi est au bout du malheur, elle, la judéenne, reste seule avec ses deux brus moabites. Le récit montre qu'elles suivent Noémi, leur belle-mère. C'est énigmatique. Elles avaient deux possibilités 1. rester attachées à la famille de leur mari par mariage léviratique, mais le récit ne mentionne pas l'existence de frères des défunts; 2. retourner chez leurs parents pour être à nouveau offerte en mariage.

Dieu a visité son peuple pour leur donner du pain (cf. Gn 21). Le chemin correspond à 70 km, soit une semaine de voyage avec les bagages.

*Pour le Midrash, la mort d'Elimélek et celle de ses deux fils, n'est pas une punition mais la conséquence de sa propre conduite (châtiment « onesh ») qui engendre la mort. Elimélek fuit ses responsabilités. Il est le seul, lui le chef (son nom signifie « mon Dieu est roi ») à quitter la terre d'Israël durant la famine, avant que le prix de deux séah de blé n'atteigne un séla (au lieu d'un demi-séla). Pour ne pas aider autrui, il s'enfuit. Ce qui n'est pas seulement perdre sa fonction de leader, mais perdre sa dignité humaine, se dépouiller de son humanité, et donc par conséquent déjà mourir. Il n'a pas intercédé (Es 57,13). La mort est déjà inscrite dans le*

comportement d'Elimélek. Elle survient dans le pays où il savait pouvoir trouver refuge, Moab. Moab n'est pas seulement le lieu d'une dépravation sexuelle ou plutôt d'une perversion de l'être « dictée » par une situation limite, la crainte de l'extinction de l'humanité. Moab naît de la relation incestueuse entre Loth et sa fille aînée (Gn 19,31-32; Moab = « de mon père »). Mais c'est aussi le pays du repli sur soi et du refus de l'autre au plan éthique (cf. Dt 2,6,28; 23,4-5). Ils refusent de vendre aux Hébreux pain et eau. Moab est un pays ingrat, car c'est Abraham qui a sauvé Loth (Dt 23,5). Elimélek s'est donc exilé dans un pays où il était sûr d'être bien accueilli et de trouver auprès des habitants compréhension et approbation de son geste. Plus encore, il s'y installe (1,2), d'ailleurs ses enfants vont épouser des Moabites. Cette lecture met en relief le fait que Ruth, le récit insiste là-dessus, est une moabite. Comment peut-elle entrer dans l'assemblée de Dieu, faire partie du peuple d'Israël au point d'être nommée « mère du royaume », origine de la monarchie davidique ?

1,8 « la maison de votre mère », chez les hébreux et les arabes, chaque femme a sa tente (Gn 31,22; Jg 4,17) et les filles habitent dans la tente de leur mère. « Que le Seigneur vous fasse bonté/fidélité (hésèd) ». Le hésèd est la loyauté, solidarité, fidélité de Dieu envers les êtres humains et les humains entre eux. Elle désigne la force qui lie ensemble un individu et un groupe, Dieu et son peuple (cf. Ps 144,2; 2Chr 32,32; 2R 20,20). Elle désigne la cohésion naturelle au sein d'un clan, d'une famille, plutôt que la bonté et la miséricorde. Elle est liée à l'Alliance. Elle désigne la stabilité des relations et des devoirs dans un contexte changeant (1R 3,4-10; Os 2,21).

1,9 Noémi leur donne une bénédiction d'adieu (cf. Gn 21,16; 27,38). Le récit joue sur le retour (shuw) qui n'en est pas un pour les deux moabites, mais pour l'auditeur certainement.

1,11 Noémi fait allusion à la loi du lévirat. Ses fils auraient été tenus d'épouser les veuves de leur frère (cf. Dt 25,5-10; Gn 38,6-9). Le nom doit se perpétuer et l'héritage doit rester en mains de la famille. Agir autrement pour Noémi, cela ne serait pas aller contre la nature, mais aussi contre la volonté de Dieu à ses yeux (v. 13). Il y a un risque à partager le malheur de Noémi. La décision de Ruth va apparaître d'autant plus déraisonnablement héroïque, et souligner la force du hésèd.

1,14 Orpa embrasse sa belle-mère en signe de congé (cf. v. 9b). On n'en entendra plus parler, sans que son geste soit critiqué, il est dans le sens du droit. Elle obéit à sa belle-mère. Mais Ruth « reste pendue » à elle (1,16; 2,11.16.20; cf. « dbk » 2Sm 20,2; Gn 2,24; Dt 4,4). Le verbe « s'attacher à » apparaît quand il s'agit de décrire la manière d'aimer Dieu et de lui rester fidèle de sorte qu'on ne puisse plus jamais s'en séparer (cf. Dt 11,22; 13,5; 30,20; Pr 18,24). C'est bien la conduite de Ruth qui est « inconvenante ».

1,15 Noémi insiste auprès de Ruth pour qu'elle retourne vers son peuple et ses dieux. Ces derniers sont liés à un territoire sur lequel ils exercent une action incontestée. En changeant de pays, on se met sous l'autorité du Dieu local.

1,16 C'est la seule parole de Ruth au discours direct de tout le chapitre. Cette parole montre que Ruth est consciente de ce qu'elle fait. Elle engage sa vie jusqu'à la mort avec Noémi. v.17 Sa parole est un serment au style rythmé, selon une formule de serment lié à un sacrifice. On appelle sur soi le même sort que subit la victime en cas de rupture fautive (cf. 1Sm 3,17; 14,44; 20,13, etc.).

*Pour le Midrash, la supplique de Ruth est la marque de son désintéressement, consciente qu'il ne reste rien à Noémi qui pourrait alléger son dénuement (« n'écarte pas tes blessures de moi »). Ruth est l'archétype de la convertie authentique ou de la convertie « à la justice », de celle qui vient adhérer au peuple d'Israël non pour des raisons superficielles de commodité ou de complaisance, mais par conviction profonde, par décision de prendre en charge un peu de la souffrance d'autrui, de participer à la quête incessante de la justice.*

*En suivant Noémi, Ruth fait preuve de bonté (hésèd), sans pensée, sans idéologie qui illumine la morosité quotidienne en prévenant une infime part de la misère humaine (le simple « après vous Monsieur » de Lévinas). Les gestes de la bonté d'avant la volonté, d'avant la conscience, d'avant tout jugement, d'avant toute morale. Le hésèd est le bien qu'on fait à qui on ne doit absolument rien, ou le bien qu'on fait à celui qui l'a mérité au-delà de ce qu'il a mérité. C'est ce que fait Ruth, la moabite, en suivant Noémi sans garantie sur son avenir, en choisissant*

*la condition de veuve vouée au service d'une autre veuve. Elle renverse l'attitude de son peuple Moab, elle le « rachète » en adoptant une autre attitude existentielle qui fait violence à sa propre nature (cf. 1,5 Midrash).*

1,20 Noémi, mon délice, change elle-même son nom et devient mon amertume. Elle ne se reconnaît plus. Dans une formule qui répond à celle de Ruth, elle s'en prend à son Dieu, elle ne peut pas encore saisir le sens de la présence de Ruth qui l'accompagne jusqu'en sa dépression.

Les deux femmes doivent assumer leur condition d'étrangère, de sans toit et sans revenus. S'il y a peut-être hostilité voilée, il y a au moins indifférence de la part des habitants de Bethléem de sorte qu'elles ne peuvent participer à la joie de la moisson. Cf. v.22.

1,21 « Le Seigneur a déposé contre moi » terme juridique que l'on trouve en Nb 35,30. A propos de Dieu qui fait du mal cf. Ex 5,22-23; Nb 11,11; Jos 24,20; Za 8,14; Nb 11,11; Jos 24,20; Za 8,14; Ez 45,7.

1,22 La moisson des orges commence avant celle du blé (2,23). Elle a lieu en Palestine vers le milieu de mai (cf. 2Sm 21,9). La mention de la moisson de l'orge fait que le livre de Ruth est lu à la fête des semaines (plus tard Pentecôte) dans la liturgie synagogale. La Pentecôte est la fête de la loi dont Ruth est l'observatrice exemplaire. Le livre de Ruth étendrait le don de la loi fait à Israël aux nations païennes.

**2,1** Noémi a une connaissance, dans le sens d'un parent. Il s'agit litt. « d'un héros de guerre fortuné », c'est-à-dire capable de s'équiper lui-même. Qualité et richesse sont souvent liées dans l'Ancien Testament (3,11; 4.11). Booz veut peut-être dire « en lui la force » (cf. 1R 7,21) ou « le rapide ». Noémi est à nouveau intégrée à un clan. Le clan est une entité sociale plus grande que la famille, liée par une communauté de territoire, de parenté de sang, d'intérêts et de devoirs. Le clan possède collectivement le territoire. L'achat d'un terrain est en fait l'achat d'un droit d'usufruit d'un jubilé à l'autre (50 ans; cf. Lv 25,25). Si un frère doit vendre de son patrimoine, son plus proche parent viendra exercer son droit de rachat. Cela maintient le patrimoine.

2,2 Dt 24,19-22 prévoit le fait de glaner des oliviers, du blé, de la vendange. Ce qui est laissé appartient à l'immigré. La coutume s'est conservée en pays arabe. L'exercice de ce droit est laissé à la bonne grâce du propriétaire. La faveur recherchée par Ruth est celle de pouvoir glaner. L'auditeur connaît déjà Booz v.1. Ruth glane seule. Elle n'impose pas à sa belle-mère, femme de notable, de glaner avec les pauvres (cf. Lv 23,22). Elle fait fi de sa dignité, elle se met au service de l'autre.

2,3 Booz par la salutation apparaît comme un chef, un cheikh. Le serviteur posté prêt des moissonneurs est un contremaître.

*2,5 Pour le Midrash, si Booz s'intéresse à cette femme, c'est parce qu'il a remarqué qu'elle laissait des épis pour les autres pauvres, comme elle le fera pour sa belle-mère (2,14.18; 3,15.17).*

2,7 On ne coupait que les épis, laissant la tige sur pied. Il devait bien rester, entre les tiges des épis plus courts qui avaient échappé à la faucille et qu'on pouvait ramasser. Le verset est difficile à traduire : soit Ruth « ne s'est pas arrêtée un petit peu dans le champ », soit « c'est le champ qui est sa résidence, la maison l'est peu », soit « elle ne s'est pas accordé un petit moment de repos ». Elle se fait remarquer par son assiduité.

2,8 Booz s'adresse à Ruth comme à sa fille. « Ne va pas glaner dans un autre champ » : sous-entendu, tu seras toujours la bienvenue ici. Booz manifeste ainsi l'amour qu'il doit avoir envers l'étranger (Dt 10,19). Appliquer les préceptes qui régissent les rapports à l'autre confère à la « halakha », au chemin à suivre, un surplus : une exigence de rectitude et de compassion, leur conférant une dimension de sainteté à penser comme sens de la transcendance jusque dans le plus quotidien.

*Booz, selon le Midrash, met autour de Ruth une barrière de protection visant à lui épargner tout outrage et toute blessure.*

2,9 Les glaneuses suivent les moissonneurs. C'est à elles que Ruth reçoit le conseil de se joindre. On peut constater que contrairement aux prescriptions du Deutéronome, la glane était organisée... Cependant, le statut de glaneuse n'est pas valorisant, elles peuvent être harcelées par les moissonneurs dans le cadre festif de la moisson (cf. 2,22). Booz apparaît comme un chef responsable de ses devoirs claniques. Ruth entre de plain-pied dans son champ. La bonté de Booz n'est pas le résultat d'un calcul. Elle va au-delà de ce que prescrit la loi (Dt 6,18).

2,10 Le prosternement de Ruth est à la fois politesse orientale, étonnement devant l'inattendu, respect et crainte (cf. 1Sm 25,23; Gn 17,3; Lv 9,24). La parole de Ruth contient un jeu de mot avec nkr qui signifie être un étranger de passage, inconnu, ne jouissant d'aucune reconnaissance, ni protection juridique, livré à toute possibilité d'exactions et reconnaître. Booz a été informé de l'action de Ruth qui a quitté père, mère, pays, vers un peuple inconnu (cf. Gn 24,7 Rébecca).

2,12 Saül adresse la même formule à David après que celui-ci l'eut épargné dans la caverne d'Ein-Guédi (1S 24,20). La « plénitude » a pour racine le mot paix (shalom). « Les ailes » du Seigneur sont signes de protection (cf. Ps 91,4). Cela annonce 3,9 où Ruth demande à Booz d'étendre sur elle l'aile du manteau, c'est-à-dire la protection donnée par le mariage. Pour les Juifs, « venir sous les ailes du Seigneur » désigne la conversion au judaïsme.

2,13 « Tu as parlé au cœur de ta servante ». Dans la Bible, le cœur est d'abord le lieu de la décision, du projet, la source de l'existence plutôt que celui de l'affection ou de l'amour. En lui parlant ainsi, Booz montre son désintéressement, il lui redonne l'existence, alors même que Ruth est bien moins qu'une servante de Booz, statut qu'elle n'aura d'ailleurs jamais... Ruth se dit comblée par l'attitude de Booz qui n'attend rien en retour. L'attitude de Booz permet à Ruth d'accéder à une reconnaissance personnelle en la faisant sortir de la généralité d'une espèce, d'une entité : moabites, étrangers, etc. « On peut avoir pitié d'une espèce, on ne console qu'une personne » (Lévinas).

*Pour le Midrash, Ruth, parce qu'elle a répondu à la douleur muette de Noémi, qu'elle a quitté père, mère et patrie, qu'elle a privilégié l'obligation envers autrui aux dépens de son droit à être, se pliant à une exigence éthique qui naît en soi et pour l'autre, se hisse au statut de matriarche: participer à la naissance du Messie, voire l'engendrer. Le nom de Ruth apparaît douze fois dans le récit (1,4.14.16.22; 2,2.8.21.22; 3,9; 4,5.10.13), l'élevant au rang de mère des douze tribus. Pour mettre au monde le Messie historique, issu de la monarchie davidique, il faut être capable, comme Booz et Ruth, de se désigner soi-même rédempteur à l'échelle individuelle et familiale pour porter la responsabilité des faibles et des démunis, de prendre sur soi un peu de la souffrance d'autrui. Ce qui est décisif pour la venue du messie, c'est l'aptitude à donner ou à redonner aux préceptes leur fonction rédemptrice : l'accomplissement de ses derniers devant, tout d'abord, être l'expression de mon souci de l'autre.*

2,14 Le fermenté est du vinaigre ou une sauce à base de vinaigre. Les graines d'orge, de blé ou de maïs grillées sont de consommation courante encore aujourd'hui en Palestine. Le récit souligne l'abondance du repas et la générosité de l'invitation. Booz fait une faveur à Ruth en l'autorisant à s'approcher des moissonneurs qui doivent même en laisser. Résultat, elle a glané un épha d'orge (env. 38 litres).

2,18 Ruth met ce qu'elle a glané dans le circuit du don. Noémi rend grâce à celui qui n'a pas quitté sa fidélité (hésèd). Noémi retrouve sa joie dans le Seigneur et sa fidélité. Elle voit dans ce qui est survenu à Ruth comme conduit par Dieu. L'arrivée de Ruth dans ce champ n'est pas le fruit du hasard. La conduite de Booz dépasse la simple bonté humaine. Il n'était pas évident qu'il reconnaisse Ruth, une moabite, comme membre par alliance du clan, et qu'il accomplisse ses devoirs de solidarité clanique de façon si empressée. (cf. 1S 2,2.3bc.8cd; 2S 2,5)

« Noémi lui dit : l'homme nous est proche. Il est un de nos racheteurs (goël) ». La guéoula, rachat, restauration, libération est une notion centrale du livre (22x). Le goël est tenu de racheter le parent tombé en esclavage (Lv 25,47ss); ou de racheter le domaine mis en gage (Lv 25,25ss). Originellement, le goël était le vengeur du sang (Nb 35,9-29). En cas d'homicide involontaire, la justice, par le moyen de villes-refuges, protégeait le fautif des ardeurs du vengeur du sang (cf. Jg 8,19-21). Le lévite (= beau-frère) doit susciter une postérité à la veuve (Dt 25,5-10). Cette disposition de la Torah qui lève un interdit, la relation avec la femme de son

frère, permet à la femme qui n'a pas eu la chance d'enfanter d'accueillir la bénédiction divine et de la transformer en source de lumière et de vie pour d'autres que soi. Noémi va s'employer, non pour elle-même, à perpétuer le souvenir des noms de ses fils après les avoir perdus.

Pour Booz le devoir est double, il doit épouser Ruth et racheter le champ. Mais Booz n'est pas le premier parent (3,12). Le racheteur ou rédempteur est chargé de rétablir l'unité familiale ou patrimoniale, et ceci au sacrifice de son propre patrimoine. En fait, c'est Noémi que Booz devrait épouser pour donner une descendance à son frère de clan Elimélek. Mais elle est trop âgée pour cultiver le champ et avoir des enfants. Elle se fait remplacer par sa belle-fille, comme en Gn 30,1-3 Rachel se fait remplacer par sa servante. Au moment où l'enfant naît, il faut un geste d'adoption (élever et presser l'enfant contre son sein). Ce geste a lieu en 4,16. Dans le monde clanique, on a tendance à mélanger les générations : est appelé fils un petit-fils par ex., et enfants et petits-enfants sont comptés ensemble.

2,22 « Toucher à toi » le verbe employé ici indique plutôt une violence de colère plutôt qu'un harcèlement sexuel (cf. 2,9). Au v. 16, on a réprimander, menacer. Au v.15, on avait outrager, faire honte qui pourrait se rapporter à une agression à caractère sexuel.

**3,1** Noémi rappelle le vœu qu'elle avait formulé : lui trouver un mari. C'est à Noémi que revient l'obligation de trouver un moyen de nouer la relation entre Ruth et Booz. Elle s'estime responsable de Ruth, de son bonheur, de son existence. Elle doit trouver un affermissement légal à la bonté que Booz a eu pour elle.

*Dans le Midrash, le texte dit : « je descendrai » faisant assumer à Noémi sa part de responsabilité dans l'opération pleine de ruse et de risques (cf. Gn 27 13).*

3,2 Le vannage se fait à la brise qui monte de la mer le soir, avec une pelle à vanner plutôt qu'avec une corbeille. La ville est bâtie sur la hauteur. L'aire se trouve en contrebas.

3,3 La « simela » est un grand manteau cananéen que l'on drape autour du corps. Il sert aussi de couverture pour dormir la nuit. Se laver, se parfumer (2S 12,20; Est 2,12) montre la volonté de se présenter comme une personne au destin nouveau plutôt (mais peut-être aussi) qu'une volonté de séduction érotique.

3,4 « Découvre son pied », le pied est le côté opposé au chevet d'une couche. C'est la place d'un esclave garde-du-corps ou un valet de pied. Les « pieds » peuvent être un euphémisme. Le récit semble détourner l'auditeur de cette connotation.

3,5-6 Noémi peut paraître comme une entremetteuse. Mais elle a un objectif cf. v.1. Le mariage dans ces cultures est plus affaire de contrat que de sentiment amoureux. Les enfants se soumettent par piété filiale (hésèd) aux mariages arrangés par les parents.

3,7 « Manger, boire, avoir le cœur réjoui » triade qui se trouve en plusieurs endroits dans l'Ancien Testament. Elle exprime le bien-être physique en relation avec la paix (shalom) et la plénitude de la bénédiction, la joie de la moisson (cf. Ps 126,6b), plutôt que la sentimentalité.

« Dormir au bord du tas » est une pratique courante à cause des maraudeurs. Booz s'endort. Victor Hugo a brodé sur cette scène le songe de Booz :

Comme dormait Jacob, comme dormait Judith,  
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée;  
Or, la porte du ciel s'étant entrebâillée,  
Au-dessus de sa tête un songe en descendit.

Et ce songe était tel que Booz vit un chêne  
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu;  
Une race y montait comme une longue chaîne;  
Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu.

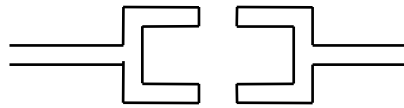
3,9 « Étendre l'aile du manteau sur » signifie épouser. Dt 23,1 et 27,20 ont des expressions semblables pour stigmatiser ceux qui, couchant avec une femme de leur père, soulèvent « l'aile » de leur père. Ils entrent dans l'intimité conjugale « c'est une abomination en Israël » (cf. la femme de Putiphar avec Joseph Gn 39,6ss). Le narrateur qui fait déclarer à Ruth « épouse-

moi, car c'est ton devoir (goël) » coupe court à toute imagination érotique de l'auditeur... La revendication de perpétuer le nom doit provenir de la femme cf. Dt,25,7.

3,10 Booz reconnaît le hésèd de Ruth plus grande qu'en 2,11-12. Elle consiste à s'en remettre au choix de sa belle-mère plutôt qu'à une inclination personnelle pour des hommes de son âge, riches ou pauvres. Il y a ici un dépassement de la loi. Aucune loi n'oblige une jeune femme libre à s'attacher à une belle-mère sans ressources, ni à chercher le mariage avec un homme plus âgé, ni à partager d'avance ses droits sur l'enfant qu'elle espère mettre au monde (4,14-17). L'attachement et la solidarité peuvent aller bien au-delà de ce qui est prescrit; de plus, elles ne sont pas le monopole du peuple d'Israël.

3,11 « Toute porte de mon peuple », c'est-à-dire dans tous les lieux publics et les instances officielles. (cf. Pr 12,4; 31,6).

La porte dans la Bible est un lieu très important, un point vital et sensible. Elle a une forme de tenaille ce qui crée un espace où peut se tenir une réunion. Les ruelles des villes étaient très étroites, c'est un des rares lieux où il y a de la place.



1. C'est un lieu vital : un lieu de forum, de tribunal; on prend des gens de passage pour servir de témoins à une transaction de droit civil ou de commerce.

2. Un lieu sensible : elle permet de contrôler des gens qui entrent et qui sortent. Elles sont fermées la nuit et ouvertes à l'aube. Elles sont gardées, parfois renforcées de barres de fer et de verrous.

3,12-13 Le respect du droit par Booz - il y a un autre rédempteur, plus proche - amène une tension entre la proposition des deux femmes qui s'adressent à lui parce qu'il a montré son hésèd clanique même s'il n'est pas le premier concerné par l'obligation, et le droit. Que vaut la volonté individuelle, la conscience individuelle face au droit collectif ?

3,14 Cette discrétion de Ruth répond au conseil donné par Noémi au v.3. Il semble que Booz tienne aussi à la réputation de sa future épouse.

3,15 « Il verse six d'orge (sic) » sous-entendu six omer (= un 1/10 d'épha, soit 4 litres), soit 20 kg, de quoi manger jusqu'au mariage (cf. v.18), ou un cadeau de fiançailles, ou pour la belle-mère (v.17).

3,16 La question signifie : comment cela s'est-il passé ?

3,17 C'est Ruth qui rapporte les paroles de Booz. Encore un signe de son hésèd.

3,18 Pas de quiétude ou de repos pour ceux qui se sentent voués à autrui avant de l'être à eux-mêmes, pour ceux qui sont justes.

**4,1** Booz interpelle quelqu'un. L'expression désigne un endroit ou une personne inconnue. On peut s'étonner que Booz interpelle de cette façon celui dont il sait être le goël le plus proche d'Elimélek. L'interpellation paraît brutale « Eh ! Machin ! Arrive ici ! Assieds-toi ! ». Cela contraste avec la façon dont il donne des ordres à Ruth lors de sa première rencontre (cf. 2,8). La porte, lieu de tribunal et de délibération publique (Dt 21,19; 22,15; 25,7; Pr 31,23; Jb 29,7) est aussi le lieu de passage de tous les paysans qui rentrent du travail. Le goël ne manquerait pas d'y passer.

4,2 Il faut un nombre prescrit d'hommes anciens pour constituer le tribunal. En général (cf. Dt 25,7-10), c'est le lésé qui se présente devant le tribunal siégeant déjà. Ici, Booz convoque lui-même le tribunal ad hoc. Dix témoins garantissent la légalité de la transaction.

4,3 Il s'agit soit de racheter la propriété d'Elimélek pour la restituer à Noémi, soit de la racheter des mains de Noémi afin de la sauver de la désolation et de l'oubli qui la menace. (cf. Lv 25,25) Durant l'absence d'Elimélek, ce champ est soit resté en friches, soit utilisé par quelqu'un avec ou sans titre d'usufruit. Il ne profite pas à la famille, puisque Ruth doit aller glaner.

4,4 Booz fait savoir. Le conteur nous dépeint un Booz soucieux du droit et de l'aval officiel de sa décision.

4,5 Ici Booz lie le rachat et le lévirat. C'est un cas unique dans l'Ancien Testament. S'agit-il d'un marchandage astucieux ou bien une manière de souligner la démarche désintéressée de Booz qui accepte de prendre le tout ? Il y a un effet quand l'autre se rétracte.

Sous-jacent, il y a l'idée que les familles se transmettent de génération en génération la parcelle de terre qui leur a été dévolue par le sort du temps de Josué, même si l'Israélite doit se considérer comme étranger et résident sur la terre

4,6 cf. 2,20. En effet si le goël a un enfant mâle de la belle-soeur qu'il épouse, il perd son droit sur le bien-fonds, mais est obligé de garder la femme !

*Cette bonté désintéressée appliquée au défunt est appelée par le Midrash : « bonté de vérité », c'est-à-dire véritable, authentique. La venue à l'être de l'un implique effacement et retrait du côté de l'autre, jusqu'au renoncement de donner nom à sa propre descendance. La situation est pensée à partir de la responsabilité plus ancienne que la liberté. Cette loi ouvre à la transcendance.*

Contrairement à ce qui est prévu en Dt 25,7-10, ici, l'abandon du devoir goëlique peut se faire librement. Le narrateur met en évidence une conduite normale (celle du goël) et une conduite qui relève de la grâce (celle de Booz). On a le même parallèle avec Ruth et Orpa en 1,14-15.

4,7 Jeter ou poser la sandale sur un territoire est un signe de prise de possession (Ps 60,10 « Dieu jette sa sandale sur Edom... »)

4,8 « Ôter la sandale » en Dt 25,7-10 on déchausse celui qui ne veut pas être goël, symbole de privation de pouvoir. Ici c'est l'inverse.

4,9 Une femme ne pouvait hériter. Mais elle détient (en usufruit ?) le tout puisqu'elle n'a plus de descendants mâles.

4,10 Le mobile de toute l'opération est à nouveau mis en avant : éviter que le nom du défunt ne s'éteigne parmi ses frères et dans sa ville natale; relever le nom du défunt en Israël par solidarité clanique. cf. 4,5.

4,11 Léa et Rachel, épouses de Jacob, avaient elles aussi enfanté elles-mêmes et par procuration avec leurs servantes (Gn 29 et 30), « accouchement sur les genoux ». Elles ont bâti la maison (Beth) d'Israël avec des fils à BethLéem (série de jeux de mots : maison, bâtir, fils).

4,12 Le récit en Gn 38,29 est également construit autour du problème du mariage léviratique.

4,13 C'est le Seigneur qui ouvre le sein (Gn 29,31) ou le ferme en rendant stérile (Gn 20,18 et 1Sm 1,5-6).

*Selon le Midrash, Dieu ne reste pas indifférent à ses créatures qui arrête leur spontanéité d'être pour s'intéresser à l'autre, s'en inquiéter.*

4,14 C'est l'enfant qui est maintenant le racheteur de sa grand-mère !

4,15 cf. 1Sm 1,8. L'enfant est au premier plan, Ruth et son héséd apporte à Noémi non seulement un appui juridique mais aussi un appui affectif : elle a rendu à nouveau pleine Noémi (cf.

1,21). Le hèsèd permet à Noémi d'exister autant que celle qui aurait dix fils. Par rapport à cette valeur (le hèsèd), les femmes, dans cette société patriarcale, sont loin d'avoir une place marginale. Le récit montre un mâle Booz et une femme Ruth, champions du hèsèd (cf. 4,6).

4,16 Il s'agit du giron (on utilise aussi ce terme pour les hommes) de Noémi, c'est un geste d'adoption.

4,17 Ruth et Booz disparaissent du récit pour faire place à l'enfant, Oved (= serviteur de Dieu), grand-père de David.

4,18-22 1S 22,3-4 signale des liens entre David et Moab. Le livre se termine par une généalogie comme commence l'évangile de Matthieu qui nomme cinq femmes dans la généalogie de Jésus : Tamar mère de Pèrèç, Ruth mère d'Oved, la prostituée Rahab présentée comme la mère de Booz, l'adultère Bethsabée, mère de Salomon, et enfin Marie.

Les généalogies expriment la descendance mais aussi la solidarité. Ainsi le Messie naîtrait et rachèterait ces ancêtres : une famille ignorante du Dieu Un, générations contaminées par l'idolâtrie, s'obstinant à la préservation de leur essence, fermées sur elles-mêmes. Cela engage à méditer sur l'impossibilité de rejeter quelqu'un en raison de sa naissance dès lors qu'il suit la loi, qu'il entre dans l'Alliance.

S. Amsler, Le livre de Ruth au miroir de l'herméneutique contemporaine, dans *Le dernier et l'avant-dernier. Études sur l'Ancien Testament*, Labor et Fides, Genève 1993, p. 288-298.

D. Banon, Ruth ou de la bonté, *Bulletin du CPE* 4-5 (1989) 11-35.

H. Haag, Ruth (Livre de), *SDB* 58 (1984) col. 1108-1118.



## 2. L'intention du livre

### 1. Un récit de généalogie davidique

La généalogie finale 4,18-22 aboutit au roi David et fait de lui le petit-fils d'Oved, fils de Booz et de Ruth, c'est-à-dire un descendant direct de Pèrèc, fils de Judas (Gn 38,29). Le récit qui se déroule à Bethléem patrie de David, compléterait les données du livre de Samuel et serait une illustration romanesque des avant-derniers chaînons de cette généalogie. Le récit viserait à justifier la présence de Ruth, une moabite dans cette descendance. (Les Juifs critiqueront également l'origine Edomite d'Hérode). Ruth est décrite comme une prosélyte qui a opté dangereusement pour de Dieu d'Israël (cf. 1,16-17), contrairement à Orpa. Le narrateur montre son souci de légaliser dans les formes juridiques le mariage avec Booz (chap. 4). Il s'agirait d'un récit politique, un plaidoyer en faveur de la dynastie régnante à Jérusalem.

Cependant, la généalogie finale reflète celle qui figure en 1 Chr 2,4-15, un document tardif. De plus le nom d'Oved (4,17) n'a pas d'appui étymologique dans la trame du récit et ce nom ne correspond pas à son aïeule Noémi ou à un des ancêtres de David. Plus problématique encore, le mariage de Ruth, d'après la loi du lévirat Dt 25,6, devrait aboutir à donner un descendant mâle à la lignée de son mari défunt, Elimélek et non à Booz. Booz le dit lui-même en 4,5 et 10 (cf. 1,13). Pourquoi le récit prendrait-il tant de soin à régler le problème juridique de l'héritage familial si c'est pour aboutir à une issue non-conforme à la loi ? La notice finale 4,17b et la généalogie 4,18-22 montre que le récit a servi, un jour à l'apologie de David et de sa dynastie, mais il s'agit d'un usage secondaire du récit.

### 2. Un récit pour la défense des épouses étrangères

Le motif central du récit est l'accueil d'une femme étrangère dans la famille de son défunt mari. Le narrateur fait de Booz un modèle d'hospitalité et de solidarité familiale. Booz s'enquiert de son identité (2,5s), l'autorise à glaner et à se désaltérer, assure sa protection (2,8s), l'invite à son repas (2,14), lui assure la glane d'épis volontairement abandonnés sur le champ (2,15), il n'abusera pas d'elle (3,6), il met tout en oeuvre pour l'épouser légalement (4,1s). Voilà ce qui s'appelle pratiquer l'accueil envers une étrangère.

Le mariage d'un fils d'Israël avec une femme étrangère fait l'objet d'une mise en garde sévère déjà l'époque royale (Dt 7,3), dénoncé comme une grave infidélité (cf. 1R 11,1ss). Après le retour d'Exil, la question des « mariages mixtes » devint brûlante pour la communauté exposée au péril de l'assimilation. Néhémie (13,23-28) contraint les infidèles à ne pas répéter cette infidélité lors du mariage de leur fils ou de leur fille. Esdras (10,1-18) va jusqu'à imposer la répudiation juridique de toutes les épouses étrangères avec leurs enfants, notamment pour les familles sacerdotales. Cette mesure divise le peuple.

Le récit insiste sur l'origine moabite de Ruth (1,22; 2,2.6.21; 4,5.10). Il serait une protestation contre l'exclusivisme d'Esdras. Il défendrait les épouses étrangères croyantes. Mais le ton du récit se déploie dans une tonalité paisible. Il reflète peu une intention polémique. Le chap. 4 ne s'appuie sur aucun texte du Pentateuque, la tora référence reconnue par l'autorité perse.

En outre, après l'exil, l'exploitation davidique secondaire du récit n'aurait plus de pertinence après l'exil, où la dynastie davidique avait disparu de la scène politique. Après l'Exil, la promesse à David nourrit une espérance messianique dont le récit de Ruth porte peu de trace.

### 3. Un œuvre d'édification

Le récit serait un bel enseignement de piété, comme l'est le livre de Tobie. H. Gunkel repère l'intention de montrer comment la Providence conduit la destinée de ceux qui se confient en elle, pour leur accorder une juste récompense selon la théologie deutéronomiste de la rétribution. Pour P. Humbert, Ruth serait le modèle biblique de la fidélité, de la pietas, le religieux devoir de fidélité à la famille et à la race. Dieu bénit ceux qui savent être fidèles aux obligations familiales. D'autres insistent sur le choix de la foi que fait Ruth (1,16-17), la piété (hésèd 1,8; 3,10) familiale de Ruth, la récompense de ceux qui se mettent sous la protection du Seigneur (2,13), la secrète providence divine, le repos que Dieu accorde aux siens en particulier pour ceux des exilés qui reviennent au pays (1,9; 1,6.10.21.22; 2,6; 4,3).

L'intention d'édifier le lecteur est évidente tout au long du récit. La signification des noms des personnages en est le signe : Noémi, la gracieuse devient Mara, amertume; Ruth, amie ou réconfort; Orpa, la nuque; Mahlôn, maladie; Kiljon, fragilité; Booz, la force; Elimélek, mon Dieu est roi; le fils de Ruth, Oved, serviteur de Dieu. Le récit ne rappelle pas un épisode historique, il crée une situation typique d'épreuve, dans l'intention d'affermir ses lecteurs dans la foi en la fidélité du Seigneur (1,2; 2,20 cf. 3,10). Cette intention est indéniable mais suffit-elle à rendre compte de la portée profonde de ce petit chef d'oeuvre.

#### **4. Un drame démythisé**

Ce récit serait destiné aux Juifs exilés en Moab pour les inviter au retour. Il y aurait derrière le récit un mythe du culte ba'alique de la végétation lié à un sanctuaire de Bethléem. Les thèmes : la mort et la vie, les moissons et surtout le mariage entre les divinités masculine (Tammuz = Elimélek qui meurt) et féminine (Isthar = Noémi qui recherche la vie), jouent un grand rôle dans la mythologie ba'alique. Booz serait l'image du vigoureux Ba'al qui prend la place du Dieu mort et assura à nouveau la fertilité et la fécondité grâce au mariage sacré dont les rites célébrés au sanctuaire assurent les retombées bénéfiques. Le récit biblique résulterait d'une démythisation de ce modèle.

Si c'est le cas, alors le récit biblique se caractérise par une démythisation radicale. Dans le récit, Dieu ne tient aucune place active, si ce n'est dans quelques coïncidences heureuses. Ruth glane chez un parent 2,3; Booz survient 2,4, il se montre chevaleresque 3,10ss; le plus proche parent se désiste 4,6. Pour le reste, Dieu n'est plus, dans le récit, que celui qu'on accuse 1,21; qu'on bénit 4,14 ou dont on attend la bénédiction 2,20; 3,10; 4,11. En outre cette lecture, laisse dans l'ombre d'importants motifs du récit sans explication : le choix courageux de Ruth 1,16ss ou le procès pour le rachat du champ d'Elimélek 4,3.

#### **5. Un conte ou une nouvelle**

Le récit a les caractéristiques d'un conte ou d'une nouvelle qui a pour thème dominant l'idée du rachat (goël). Il combine les deux figures de Noémi et de Ruth qui devient une figure unique, symbole de l'amour et de la loyauté inconditionnelle. La nouvelle est une composition littéraire appartenant au genre du roman mais dont elle se distingue par la moindre longueur du texte et la simplicité du sujet. Les éléments structurants de la nouvelle sont triples : l'unicité de l'événement en général inouï (cf. Dt 23,4), le leitmotiv et les péripéties. D'autres y voient une « histoire courte », short story (répétition de mots-clefs). Le livre est un beau récit qui, comme les autres écrits de l'Ancien Testament, sont en rapport avec la vie nationale d'Israël : son histoire, sa foi, ses mœurs, ses espérances.

#### **6. Un récit archaïque exemplaire (P. Capron de Caprona)**

Sensible au rythme du texte de Ruth, comparable à celui des sourates coraniques (cf. 1,21; 2,8s; 4,14; en particulier 1,16-17), pour l'auteur, le récit refléterait la rencontre entre deux cultures, nomade et agricole, de la fin du 2ème millénaire. Le récit n'est pas un ouvrage didactique, mais d'exemplarité de deux être d'élite, Booz et Ruth. Reste à expliquer pourquoi le récit se situe à Bethléem et pourquoi l'histoire recèle de tels rebondissements narratifs avant d'aboutir au dénouement.

On peut imaginer qu'il s'agit d'un récit ancien, pré-exilique, lié à Bethléem (ce qui facilitera le rapprochement avec David), mais qui, après une transmission orale, a trouvé sa rédaction finale et sa place après l'Exil au temps d'Esdras et Néhémie. L'histoire, les coutumes et le droit sont présentés par le récit comme de « l'histoire ancienne ».

#### **7. Un livre de sagesse**

C'est à partir de l'expérience humaine, des relations humaines, que se décrypte la présence de Dieu, ses desseins qui orientent le jugement, les décisions, les choix, l'agir des êtres humains.

### 3. Les questions que pose le livre

1. La contestation du nationalisme. La place de Ruth dans l'histoire d'Israël met en cause une conception nationaliste de l'histoire du salut. La réforme d'Esdras avait interdit les mariages mixtes. Dieu qui a choisi Israël, veut le salut de toute l'humanité. Son action n'est pas limitée à Israël. Cette contestation donne un sens particulier à la figure de Ruth qui est citée dans la généalogie de Jésus.

2. Le dépassement de la loi. Il faut plus que le droit pour garantir le lien social. Les relations ne s'arrêtent pas à l'accomplissement de préceptes même bons. Si je peux être « en ordre » par rapport à un code, je ne le serai jamais par rapport à l'amour.

3. La contestation de la mort, par le rachat, la rédemption. Booz est le goël, image pour Dieu qui sera aussi le goël. Celui qui, de droit, doit réagrèger la veuve dans la famille ou venger le frère mort.

4. La contestation de la prévalence masculine dans une société patriarcale. Ruth est une femme qui a une place, avec d'autres (Elizabeth, Anne, Marie, Marie-Madeleine, etc.) dans l'histoire du salut.

5. L'Esprit de Dieu est à l'œuvre dans les rapports humains. Dieu montre sa « providence » à travers des interventions discrètes dans une histoire apparemment très profane. Le Dieu caché agit par des interventions cachées, sans l'apparition d'aucune autorité ou institution religieuse (prophète, prêtre, culte, etc.). La seule manifestation spirituelle, c'est la prière et la louange du Seigneur. Il n'y a pas non plus d'intermédiaire (anges, Satan). Les jours heureux et les jours mauvais viennent directement de Dieu (cf. Es 45,7).

Les instruments de la providence, ce sont les acteurs humains. L'expression de la sollicitude maternelle de Dieu, c'est Noémi; celle de la générosité, c'est Booz, celle de sa tendresse, c'est Ruth.

6. Dieu montre sa fidélité (hésèd) vis-à-vis de son peuple. Le bonheur est compris comme récompense des bonnes actions humaines (1,8; 2,12). Le malheur n'est pas une punition, mais tout simplement une disposition mystérieuse de Dieu (1,13.21).

7. La foi. La foi de Noémi sait se montrer ingénieuse. La foi de Booz le conduit à l'action.

8. Le passage du rapport aux pauvres comme « charité » à une relation, une vie commune.

9. L'accueil des étrangers comme ouverture de la communauté des croyants (cf. Ep 2,11ss).

10. Une proposition d'être : l'être humain est celui qui est bon (hésèd), qui tient compte de l'autre, du pauvre en particulier. Car c'est le lieu de vérification de cette attitude.

11. Le livre de Ruth est l'évangile de la femme qui ne met pas son charme, fût-ce dans les meilleures intentions au service du sang, telles Jaël (Jg 4,17-23), Esther, Judith, mais telle Abigaïl (1Sm 25) entièrement au service de la vie et de la paix. Dans cette perspective, contrairement à celle de Qohélet, il apprécie de façon positive les biens de la vie humaine. Le livre présente une estimation du bonheur sans scepticisme, bonheur dont le comble se réalise en fécondité et en postérité, la vie qui se perpétue malgré tous les obstacles qui s'y opposent, grâce aux interventions du Tout-puissant auteur de la vie qui conduit son peuple par le chemin du salut.

12. Et bien d'autres sens encore... (cf. grille Appelés à faire Eglise : Les lectures de sens cf. B22 p. 22-34)